



Siège de l'Association :
2 rue Marcellin Berthelot
69150 DECINES-CHARPIEU
04.72.93.30.70
cpngdecines69150@gmail.com
HABILITATION 069 ORG0270

I – Les grands axes du projet éducatif du Comité Pour Nos Gosses

Le Comité Pour Nos Gosses est une association régie par la loi de 1901. Elle contribue à la promotion et à l'organisation des activités et loisirs éducatifs visant au développement et à l'épanouissement de l'enfant, de l'adolescent, et plus généralement, l'organisation de toutes actions en faveur des familles.

Le CPNG participe au développement global de toutes actions éducatives et de loisirs sur la commune de Décines. Le CPNG s'inscrit également dans toute action en faveur de l'école publique et la promotion de la laïcité. Le CPNG réalise les conditions nécessaires au développement de chaque enfant en complémentarité de la famille, de l'école, des personnels encadrants et vise à la formation d'enfants libres et responsables.

II - Les Valeurs Éducatives des séjours en ALSH

Intention éducative de la direction : apprendre aux enfants et aux équipes pédagogique et technique le respect de l'autre dans sa différence. De leur apprendre la tolérance, le vivre ensemble.

Cet accueil de loisirs de mineurs est une occasion privilégiée pour l'expression du mieux vivre ensemble dans l'écoute et le respect des autres, tout en aidant les enfants dans leur construction, dans la continuité de l'école publique et des familles.

- **Apprendre à vivre ensemble, à s'entraider :**
Le vivre ensemble est très important, pour les raisons suivantes :

- C'est le respect des règles : les règles de vie qui vont progressivement donner des repères aux enfants.
- Le vivre ensemble n'est pas inné, cela s'apprend et c'est à une bien petite échelle que sont les vacances collectives qu'elles peuvent apporter aux enfants des valeurs essentielles comme :
- **La solidarité** qu'il faut sans cesse expliquer, voire promouvoir, comme par exemple en demandant à un enfant d'aider un camarade en difficulté dans un geste simple de la vie quotidienne : lacer ses lacets, se servir à boire, couper sa viande, découper un dessin en vue d'un assemblage, ...
- Le vivre ensemble c'est former à la citoyenneté, c'est permettre à l'enfant d'affirmer ses choix, c'est écouter l'enfant dans ses choix, c'est guider l'enfant dans ses choix.
- Le vivre ensemble dans un séjour collectif ne peut « vivre » que si tous ensemble : équipe pédagogique, enfants respectons les règles du vivre ensemble. Ce processus d'apprentissage permettra à l'enfant, adulte en devenir, que la société ne peut fonctionner qu'en respectant les règles, ses lois, qu'en écoutant l'autre dans un débat où chacun aura sa place.
- Le vivre ensemble consiste aussi à développer en chaque enfant sa capacité à s'assumer comme acteur de ses vacances, dans le respect des autres.
- Des temps d'échanges, même informels sont importants dans une approche de la vie démocratique, et devraient permettre une participation effective des enfants dans le déroulement de leurs vacances. Ces temps d'échanges permettent à l'enfant de s'exprimer, de prendre la parole, et cela permet à l'autre une écoute, un échange dans le respect de l'autre.

➤ **L'implication des enfants dans leur loisir à travers :**

- Leur choix qui doit devenir force de proposition – exemple : moment d'échanges entre les enfants et l'animateur référent lors du goûter. L'animateur demandera aux enfants s'ils ont passé une bonne journée et ce qu'ils souhaiteraient faire les jours suivants, ce temps est très important car il peut faire émerger de nouvelles idées d'activités et demande par la suite à l'animateur, d'adapter son planning d'activités en fonction des demandes des enfants.

Pour une bonne gestion des loisirs des enfants, les animateurs devront faire remonter les ressentis des enfants à l'équipe de direction.

- Une variété dans les activités proposées répondant au choix et à l'envie de l'enfant.

- La notion de plaisir, car ainsi aura été pris en compte leurs attentes.

La pratique de l'ensemble des activités mises en place sera basée sur le plaisir de jouer des enfants.

➤ **La prise en compte des besoins physiques de l'enfant et de ses limites à travers les activités sportives collectives et ou individuelle :**

Les activités sportives et physiques permettront à l'enfant de connaître :

- son corps

- les limites qu'il peut avoir lors de la pratique de certaines activités –

C'est à nous, adulte de lui expliquer, de l'encourager, de le rassurer.

- de s'épanouir dans des activités physiques et sportives que l'enfant ne connaît peut-être pas
exemple : équitation.

- d'avoir la volonté d'essayer sans avoir « peur » du regard des autres

- de se responsabiliser lors de certaines activités physiques

- de savoir jouer ensemble et d'apprendre à respecter les règles- exemple : jeu sportif collectif.

Ces activités seront un support afin que l'enfant

- développe des ressources motrices

- apprenne à son corps, les limites de celui-ci

- ait la volonté d'essayer de faire une activité en se fixant un objectif à atteindre. Chaque enfant a des craintes, l'adulte est présent pour le rassurer, l'encourager à faire, en fixant un objectif et peu importe si l'enfant ne réussit pas à l'atteindre, le principal est que l'enfant malgré ses craintes aura essayé de faire.

➤ **La prise en compte de l'artiste en herbe :**

Les activités artistiques permettront à l'enfant de connaître :

- son savoir-faire à travers des activités artistiques telles la peinture, les activités de création, les activités « libres » telles le dessin

- les limites qu'il peut avoir - exemple : difficultés à découper, à modeler, ...–

C'est à nous, adulte de lui expliquer, de l'encourager, de le rassurer.

- de s'épanouir et se faire plaisir en ramenant ses créations dans sa famille

- d'avoir la volonté d'essayer sans avoir « peur » du regard des autres

Ces activités artistiques seront également un support afin que l'enfant

- développe des ressources motrices

- ait la volonté d'essayer de faire une activité en se fixant un objectif à atteindre. Chaque enfant a des craintes, l'adulte est présent pour le rassurer, l'encourager à faire, en fixant un objectif et peu importe si l'enfant ne réussit pas à l'atteindre, le principal est que l'enfant malgré ses craintes aura essayé de faire – exemple se produire devant ses camarades lors de mîmes, théâtre, chant.

III– Le Contexte de nos ALSH

Les enfants de 3 à 13 ans sont accueillis :

Au Centre Aéré Des Marais – Chemin du Marais – 69150 DECINES 04.78.49.25.65

La capacité d'accueil totale est de 220 enfants. L'accord PMI est de 80 enfants de moins de 6 ans pour les vacances estivales, et de 60 enfants pour les autres temps de vacances et les mercredis.

Pas de fonctionnement pour les vacances de fin d'année, sur la période de Noël.

Le centre aéré des Marais est situé dans le quartier des Marais dans un cadre de verdure, proche du Parc de Miribel-Jonage.

Plusieurs bâtiments composent l'ensemble :

- le bâtiment rose pour les 3, 4 et parfois 5 ans
- le bâtiment vert pour les 6/9 ans
- le bâtiment blanc, avec la salle jaune pour les 9/13 ans
- Et le dernier bâtiment composé de la cuisine et des 2 salles à manger, dont une pour les petits, avec du mobilier adapté

Le centre est la propriété de la ville de Décines-Charpieu. Il est entièrement clos.

Le CPNG est affilié aux FRANCAS.

Les enfants sont accueillis dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs, agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le nombre d'enfants accueillis est variable selon les semaines et les besoins des familles.

Les inscriptions des enfants se font à la semaine incluant le repas et le goûter. Pour le mercredi, les familles achètent une carte de 5 mercredis ; ceci permettant d'assurer le nombre d'animateurs nécessaire pour chaque semaine.

Une participation aux frais d'inscription de 1 euro est demandée à chaque enfant, pour la première inscription de l'année scolaire.

Le tarif journalier de nos ALSH est calculé en fonction quotient familial, selon les ressources des familles sur les 3 derniers mois.

Le personnel éducatif est composé de personnels permanents, et d'animateurs et animatrices occasionnels, embauchés en CDD ou CEE selon les séjours ALSH concernés.

IV– FONCTIONNEMENT GENERAL

1/ la direction est, la plupart du temps, assurée par un salarié permanent du CPNG, et conformément à la réglementation en vigueur :

Des animateurs/animatrices dans le respect du taux d'encadrement BAFA / CAP Petite Enfance/ BAFA stagiaire

Des brevets d'état pour l'encadrement de l'activité spécifique : piscine, équitation, ...

Des personnels techniques salariés de la ville de Décines sont mis à disposition du CPNG.

2/ Afin de répondre à la demande des familles, les **enfants sont accueillis** selon leur choix :

– **Accueil au centre :**

Le matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h

Le soir : départ des enfants entre 17 h 15 et 18 h.

Des animations sous forme d'ateliers sont proposées aux enfants par les animateurs chargés de l'accueil.

- **Un bus** sillonne la ville pour permettre aux familles qui n'auraient pas la possibilité d'emmener leur enfant au centre aéré. Des animateurs sont présents dans le bus dans le respect du taux d'encadrement. Premier arrêt le matin prévu à 8 h 05 - Dernier arrêt le soir prévu à 17 h 55

3/ **Du matériel**, rangé dans une « salle matériel », est à la disposition des animateurs pour la mise en place de leurs activités : fongibles pour activités manuelles / jeux de société / activités physiques/ ballons/ matériel musique et vidéo / jeux de plein air.

4/ **Une bibliothèque et une ludothèque** sont également à disposition des groupes, avec des jeux et des livres pour tous les âges.

5/ **Un car** est à disposition des équipes afin de leur permettre de se rendre sur les infrastructures sportives de la ville : piscine, équitation, mais également pour se rendre dans des parcs, ou pour des sorties à la journée si les animateurs en font la demande et si le budget de fonctionnement du centre le permet.

LES ACTIVITES :

Pour chaque période de vacances ou mercredi, un équilibre sera recherché entre les activités sportives et physiques et les activités de création et d'éveil, le tout dans un climat sécurisé et ludique, dans le respect du rythme de l'enfant.

L'enfant vient à l'accueil de loisirs pour s'amuser et passer de bonnes vacances. Il doit avoir plaisir à venir sur le centre, et avoir plaisir à y revenir.

1/ **Les activités physiques /sportives** proposées aux enfants sont les suivantes :

La rencontre avec les chevaux, les poneys – sous forme d'initiation – l'activité est encadrée par des Brevets d'État du centre équestre de Décines, les animateurs sont présents lors de l'activité pour rassurer et encourager les enfants de 3 à 13 ans.

La baignade – au centre nautique de Décines – 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau pour les enfants de 6 à 13 ans.

2/ **Les jeux collectifs** -exemple : douaniers / contrebandiers- et les sports collectifs - exemple : mini-basket, foot – sont adaptés à tous les âges.

3/ Les activités de création et d'éveil

Les activités manuelles doivent permettre la créativité de l'enfant.

Les activités de chant et de danse en groupe permettent aux enfants d'exprimer leur créativité. Ces activités sont adaptées à l'âge de l'enfant – exemple : chants mimés / jeux chantés / jeux dansés pour les petits.

Les chants doivent être variés et sortir du quotidien de l'enfant tant de son milieu familial que scolaire.

Les activités de danse peuvent être suivies d'une représentation afin que les enfants soient fiers de leur réalisation.

4/ **Un grand jeu à thème par groupe d'âges peut être proposé** : Cette journée à thème doit être riche en plaisir et en sensations pour l'enfant.

5/ Une semaine à thème peut être proposée aux enfants.

LA JOURNEE TYPE

Accueil : Accueil des enfants de 7h30 et jusqu'à 9h au centre ou bus qui se déplace dans les quartiers de la commune, et différents arrêts sont proposés aux familles entre 8h05 et 8h40.

Tous les enfants sont à 9h au centre.

Appel des enfants :

A 9h, l'appel des enfants est fait par l'animateur référent d'un groupe d'enfants : il est important que l'enfant se sente **accueilli individuellement** par son animateur. Après l'accueil, l'animateur remettra à la directrice son dossier d'appel afin qu'à 9h15 le nombre de repas et goûters puisse être commandé à la cuisine centrale de la ville.

Activités du matin

Elles se déroulent au centre, dans les équipements de la ville (comme le gymnase, piscine, parcs,...), de 9h15 à 11h30 ou 12h ou 12h30 selon le nombre de service de restauration nécessaire.

Repas et goûter :

Repas : Il est proposé aux enfants de types de menus : l'un avec viande et le second sans viande.

L'assistante sanitaire aura au préalable informé les animateurs des régimes, allergies alimentaires éventuels.

Certains enfants viennent avec leur repas, selon les allergies (PAI)

Avant et après chaque repas, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avec l'accompagnement obligatoire d'un animateur.

L'accueil des enfants à la journée avec le repas nécessite la présence des animateurs sur le temps du repas.

Le temps de repas est un instant privilégié. C'est un temps éducatif.

L'animateur mange à la table des enfants : un animateur par table.

L'animateur est un exemple : s'il n'est pas obligé de manger tous les plats servis. Il se doit, pour autant montrer l'exemple et goûter à tous les plats. C'est également le lieu pour que l'animateur aborde la notion de goût.

L'animateur veille également à ce que les tables soient débarrassées et au rangement des chaises (rangées sous les tables ou empilées par 4).

1 ou 2 services peuvent être mis en place selon les activités proposées aux enfants :

Salle à manger des petits	:	1er service	à 11 h 45
		2ème service	à 12 h 30

Salle à manger des grands	:	1er service	à 11 h 45
		2ème service	à 12 h 30

Goûter : L'animateur viendra récupérer le goûter de son groupe vers 16 h dans la salle à manger : Des panières de goûters, des verres et des brocs au nom des groupes sont préparés.

Temps « libre » et temps calme

Un **temps dit « libre »** après repas peut être mis en place **dans un cadre sécurisé** : périmètre délimité **sous la vigilance des animateurs**. Ce temps libre aura lieu le plus souvent à l'extérieur afin que les enfants profitent au maximum du parc, il n'excédera pas 20/25 minutes (et moins si le temps n'est pas adéquat).

Les animateurs peuvent en profiter pour prendre un petit temps de pause, dans l'espace animateurs, ou à l'extérieur du centre si nécessaire.

Pas d'activité physique et jeux de ballon sur ce temps-là ; juste un moment privilégié de sortie de salle à manger, pour « digérer » un peu

Ce temps « libre » pourra être supprimé, si la sécurité physique des enfants n'est pas respectée.

Un **temps calme** est proposé aux enfants. Au cours de ce temps calme, les enfants peuvent lire, faire de la relaxation, de la peinture, des jeux de société. Dans le cas où un enfant éprouverait le besoin de dormir, un espace sera aménagé.

Pour les 3 / 5 ans ce temps calme peut être une sieste. Dans ce cas, un animateur veille à la sieste (qui ne doit pas dépasser une heure). Un second animateur propose dans la salle d'activités attenante, des activités jusqu'au réveil des autres enfants, pour les enfants qui ne veulent pas dormir.

Les activités de l'après-midi reprennent de 14h à 16h/16h30.

Un équilibre sera recherché entre jeux à l'extérieur ou activité physique à l'intérieur et activité d'éveil ;
ex: adaptation d'un jeu à l'extérieur / activité artistique.

L'animateur, avec son équipe a la possibilité de se joindre à une autre équipe (si cela est préparé en amont)

Gouter : C'est au cours du goûter que l'animateur échangera sur la journée passée avec les enfants.

Le goûter est un moment très important, **c'est un moment de régulation dans la vie du groupe** : cela permet aux enfants de s'exprimer sur la journée écoulée : « c'était bien », « ce n'était pas bien », pourquoi ? « J'aimerais bien... », Un retour sera fait par l'animateur oralement et individuellement avant son départ à l'équipe de direction (sauf le lundi, une petite réunion bilan est prévue pour ça)

A partir de **17h**, organisation pour les enfants qui reprennent le bus pour rentrer chez eux, et les enfants qui seront récupérés directement au centre.

Les animateurs doivent veiller à ce que chaque enfant n'oublie rien : effets personnels, création ...

Chaque parent reçoit un accueil individualisé le matin et le soir par un membre de l'équipe de direction.

Rôles administratif et pédagogique de la direction :

La direction est garante de tous les mineurs vis-à-vis des parents, de la municipalité et des élus de l'association

Tenir à jour des documents administratifs et affichage des numéros de téléphones obligatoires.

S'assurer du bon état des fiches sanitaires des enfants

Coordonner l'équipe - Assurer la cohésion de l'équipe en valorisant chaque savoir-faire.

Conseiller les animateurs dans la conduite leur activité, les rassurer s'ils ont des doutes en étant présente sur le terrain par des discussions formelles et informelles, par de la documentation à disposition.

Faire émerger et valoriser les compétences de chacun à travers leur savoir faire, leur savoir être, par la mise en place de réunions : une réunion de préparation avant le séjour - au cours du séjour une réunion le lundi et le jeudi.

Observer tous les temps de la journée en étant sur le terrain, en valorisant l'animateur ex : en passant voir l'animateur lors de son activité, lui dire quelques mots, l'aider, faire avec lui, ...

Être à l'écoute de son équipe – Être le garant de la mise en vie du projet pédagogique **tout** en les accompagnants dans la conduite du séjour.

Être à l'écoute des animateurs, des stagiaires, des non-qualifiés, en les accompagnant vers la réussite de leur formation, de leur projet. Les évaluer en les observant sur le terrain, en activité.

Transmettre des savoirs : ex : comment régler un problème avec un enfant/proposer des idées d'animations lorsque l'animateur est « en panne ».

Mettre en place une évaluation du projet en fin de séjour : choix des activités réalisées/cela a-t'il répondu aux attentes des enfants ?

Faire respecter les règles de sécurité :

S'assurer que chaque animateur sait où se trouvent les plans d'évacuation, les issues de secours, les lieux précis où se trouvent les extincteurs.

S'assurer que l'animateur établira des règles de vie avec les enfants (cela permettra à l'animateur d'expliquer les risques aux enfants : pourquoi il ne faut pas claquer les portes, pourquoi il ne faut pas se bousculer lorsque l'on court...)

Être la garante de la sécurité physique et morale des enfants : respect du rythme de l'enfant –

des 3/5 ans et des 6/13 ans, au cours de la journée au centre, respect des choix de l'enfant, en accord avec le projet éducatif du CPNG.

Un rappel sera fait aux animateurs sur le rythme des enfants en fonction des activités mises en place et organisées au cours de la journée : ex : temps de sieste d'une heure pour les enfants de 3/4 ans.

S'assurer du respect de la réglementation

Gérer les éventuels conflits entre animateurs/ animateurs, animateur/ enfant, enfant/ enfant.

Représenter le CPNG sur le terrain : Recherche d'intervenants extérieurs.

Consolider des liens avec les partenaires existants : ville, piscine, Compagnie de bus...

Rechercher des informations pour la mise en place des thématiques si l'équipe pédagogique est partante.

La direction veille à ce que tous les membres de l'équipe pédagogique respectent le rôle de l'animateur tel qu'il est défini ci-après.

Rôle de l'animateur

L'animateur est le garant de son activité. L'enfant doit s'épanouir et prendre plaisir dans l'activité que lui proposera l'animateur, ou que les enfants eux-mêmes peuvent proposer

L'animateur doit écouter l'enfant afin de répondre à ses choix, à ses désirs. L'animateur doit amener les enfants à être acteur de leurs loisirs, à faire des propositions et des critiques aussi.

L'animateur doit avoir un langage correct et adapté aux enfants, et à l'âge des enfants.

Pas de langage infantile ou un langage « copain » ou familier avec les enfants.

L'animateur doit aussi avoir une tenue correcte et adaptée à sa journée d'activités avec les enfants.

L'animateur respectera les 2 règles essentielles : le téléphone portable est éteint dans l'enceinte du centre ; la cigarette est interdite dans les lieux publics et accueillants des mineurs.

L'animateur assure la sécurité morale et physique des enfants qui lui sont confiés ; il respecte le rythme des enfants et est attentif à la fatigue des enfants.

L'animateur a pour obligation de participer aux repas, à la même table que les enfants.

Son attitude doit être encourageante pour que les enfants se nourrissent dans le respect de l'équilibre des repas servis et des recommandations particulières dictées par la direction.

Il doit autant que faire se peut au moins goûter à tous les plats, comme il l'exigera des enfants.

Gestion des éventuels problèmes :

Le langage entre enfants : l'adulte présent se doit d'intervenir et d'expliquer à tout moment lorsque devant lui des enfants n'ont pas un langage correct.

La violence entre enfants : l'adulte présent se doit d'intervenir, il se peut qu'il faille séparer les enfants en ce cas si un ou plusieurs enfants est « écarté » du groupe, celui-ci reste sous la surveillance de l'adulte.

Dans tous les cas de non-respect au vivre ensemble, il ne doit pas être mis en place des sanctions, sans réflexion au préalable, mais plutôt faire prendre conscience à l'enfant de ce qu'il vient de faire. Il se peut que dans certains cas, une aide extérieure à l'équipe ou au groupe soit nécessaire, en ce cas il ne faut pas hésiter à solliciter un membre de l'équipe de direction

Rôle de l'assistante sanitaire

Sous l'autorité de la directrice, elle/il est l'acteur majeur de la prévention des risques. A l'écoute des enfants, elle/il contribue à gérer l'affectif et assure le bien-être des enfants par une veille discrète mais efficace.

Vérifier les fiches sanitaires des enfants.

Informé la directrice, et les animateurs des éventuels traitements, régimes, allergies alimentaires ...

Préparer les trousse à pharmacie pour les sorties en n'omettant pas de mettre la fiche avec les n° d'urgence.

Veiller à la propreté de son infirmerie et veiller à ce que les médicaments soient sous clé.

S'assurer de la santé de tous : enfants, animateurs, personnels techniques.

S'assurer du suivi des traitements, porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident si besoin est.

En cas de problème médical : maladie, accident : la direction contactera les services médicaux compétents et la famille de l'enfant.

L'assistante Sanitaire fait partie intégrante de l'équipe de direction.

Tout état de fatigue d'un enfant doit être signalé à la directrice. Il ne faut pas hésiter à emmener l'enfant pour qu'il se repose à l'infirmerie. Ces consignes sont également applicables à l'équipe d'adultes.

Rôle et encadrement du personnel de service

La ville de Décines met à disposition du CPNG, des personnels techniques. Ils sont placés sous l'autorité de la directrice de l'ALSH.

Ces personnes sont chargées de la réception des repas livrés par la commune (confection des repas à la charge du service municipal des restaurants), de la mise en plats, du service à table, et du nettoyage des locaux : toilettes, infirmerie, salles d'activités, salles à manger, cuisine, dans le respect des normes HACCP.

Des fiches de travail seront affichées en cuisine, chaque personnel devra cocher les tâches qu'il a à effectuer. Ces fiches permettront un meilleur contrôle pour ces personnels : autocontrôle de leur travail et pour la directrice qui se devra d'intervenir auprès de ces personnels dans le cas où le travail ne serait pas fait correctement.

Alimentation- Équilibre alimentaire

La cuisine du centre aéré des Marais est une cuisine satellite. Les repas et les goûters sont commandés à la cuisine centrale de la ville- ils sont livrés au centre et maintenus au chaud par le personnel de service qui en assure et vérifie la livraison.

Les menus sont élaborés de façon à respecter l'équilibre alimentaire des enfants en fonction de leur âge, des activités mises en place, et du plaisir à manger.

La direction vérifie que chaque personnel technique communal a bien mis en place sa tenue spécifique (charlotte, blouse, gants, sabots).

Elle veille au respect de la propreté des surfaces.

Elle veille à ce que l'échantillon témoin soit conservé 5 jours.

Des fiches de rappel sont affichées en cuisine : rappel des températures des frigos et congélateurs (Frigo maxi +3°; congélateur maxi -18°)

Un rappel est transmis oralement à chaque animateur, au début de chaque vacances : il est interdit aux animateurs et aux enfants de pénétrer dans la cuisine.

Le suivi pédagogique : avant et pendant l'ALSH

Des réunions de préparation sont organisées avant tout séjour de vacances et les mercredis.

Ces réunions ont pour but d'élaborer avec l'équipe le projet pédagogique, de présenter le fonctionnement général du centre, d'élaborer les plannings d'activités, de faire des rappels essentiels sur la sécurité physique, morale et affective des enfants, sur la sécurité à mettre en place lors des activités spécifiques et au centre, ...

Pendant chaque séjour : deux réunions hebdomadaires, organisées généralement le lundi et le mercredi, à 18h, après le centre.

Ces réunions permettent un bilan par groupe, et l'élaboration des plannings suivants ; elles permettent également la cohésion d'équipe et le partage, grâce à des évaluations et les échanges.

Une évaluation du séjour est faite avec l'équipe d'encadrement lors de la dernière réunion.

Évaluation permanente des animateurs tant stagiaires que diplômés. La directrice ou membre de l'équipe de direction est présent lors de certains temps d'activités spécifiques ou non, et lors des sorties éventuelles. Accompagnement individuel, réponse aux questionnements éventuels, la direction est présente pour guider, conseiller, aider, faire avec, ..., les animateurs qui en éprouveront le besoin.

Évaluation des personnels techniques : par les fiches de contrôles mais également en étant présent sur le terrain : aide en cuisine,

Et enfin, pour chaque séjour, il est demandé à chaque personne constituant l'équipe pédagogique quatre ingrédients essentiels : bonne humeur, dynamisme, plaisir et sécurité de tous !